

Logo et Enseigne : Utilisons notre image !

L'Enseigne :

Depuis le 18 mars 2010, le CNO a autorisé l'utilisation de l'insigne de l'Ordre comme enseigne pour chaque MK inscrit au Tableau de l'Ordre et à jour de ses cotisations.

Cette enseigne peut être apposée en plus des plaques professionnelles. Une seule enseigne par lieu d'exercice, ronde et dont le diamètre ne doit pas dépasser 60 cm avec une épaisseur maximale de 15 cm.

L'insigne du Conseil National de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes doit être repris à l'identique. Aucune modification, déformation ou altération des proportions ou des couleurs n'est tolérée.

Le masseur-kinésithérapeute souhaitant mettre en place cette enseigne doit constituer **un dossier soumis à l'autorisation du CDOMK**

Ce dossier comprend :

Un **devis de création** et une **photo de la façade** vierge où serait apposée l'enseigne.

Les **autorisations de la Mairie** et parfois de la copropriété.

Une **attestation personnelle du respect au règlement d'usage** (attestation qui est remise par le CDO accompagnée du règlement d'usage)

Le logo :

Depuis septembre 2010, le logo de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes a changé. Vous l'avez certainement découvert ou allez le découvrir lors de la réception de courriers.

L'**ancien logo peut maintenant être utilisé par tous** les masseurs-kinésithérapeutes comme en-tête de papier à lettre professionnel ou carte de visite.

Nouveau logo :
utilisé par l'Ordre



Ancien logo :
utilisable par tous



Jacquine JOUBERT



Evaluation des Pratiques Personnelles :

Une journée " d'auto-évaluation anonyme " sur le thème:

Le désencombrement bronchique

Lieu : IFM3R – 54 rue de la Baugerie – Saint Sébastien sur Loire – 44230

9 h 00	Accueil des participants
9 h 30	Ouverture de la journée : Jean Marie LOUCHET
9 h 45	Vincent BESSE DESMOULIERES, Cadre de Santé Formateur IFMK Reims
10 h 30	Pause
12 h 15	Déjeuner sur place : invitation du CROMK des PAYS de la LOIRE
14 h 00	Vincent BESSE-DESMOULIERES : Table ronde : Restitution, Echanges avec les participants
16 h 00	Clôture de la journée par Alain POIRIER

Pour une bonne organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire auprès du **CROMK des Pays de la Loire** 9 rue du Parvis St Maurice 49100 Angers par courriel ou courrier : cro.pl@ordremk.fr 02 41 87 19 22.

50 places, gratuites seront à votre disposition.

Inscriptions au Tableau

(par ordre d'inscription)

M^{lle} JAVAULT Claire, diplômée en Belgique en 2010.
M. MONVILLERS Gaëtan, diplômé en Belgique en 2010.

Sortants au Tableau par transfert

(par ordre d'inscription)

M^{lle} DANIEL Elise vers Paris.
M. MILLE Thomas vers la Loire Atlantique.
M^{lle} BONSERGENT Aurélie vers la Vendée.
M. COSSON Maxime vers la Loire Atlantique.
M^{lle} CARPANEDO Marlène vers la Loire Atlantique.
M^{lle} MOUTON Axelle vers la Vendée.
M. DUPONT Boris vers Paris.
M^{lle} GAUDRU Marie vers la Mayenne.
M^{me} PEROIS-KERVASO Marlène vers la Vendée.
M^{lle} SAUVERTE Anne vers L'Ille et Vilaine.
M. HAMARD Frédéric vers les Pyrénées Atlantiques.
M^{lle} NEAU Pauline vers les Hauts de Seine.
M^{lle} MURATET Camille vers la Haute Garonne.
M. MARTIN Vincent vers la Haute Vienne.
M^{lle} METAYER Marion vers le Rhône.
M^{lle} LEBRETON Hélène vers la Loire Atlantique.
M^{lle} LECORDIER Céline vers la Manche.
M^{lle} SIRE Marion pour les Hauts de Seine.
M. SAUVAGEOT Florian pour les Pyrénées Orientales.
M. AINS Morgan vers Paris.

Départ en retraite

M. DENIS Dominique
M. CHATELAIS Jean-Marie
M^{me} GUILBERT Nicole
M. GUILBERT Jean-Yves
M^{me} DELAUNAY Françoise
M. CRETIN Max
M. LALLEMAND Michel
M. POIRIER Claude

Cessation d'activité

M. ALLIOT Arnaud
M. DECONDE Gérard
M. DUPUIS Jérôme
M^{me} QUENTIN Frédérique
M^{lle} DONNEAU Marie Annick